

ARRETÉ

Portant mise à jour de la liste nominative des personnes susceptibles d'être nommées membres des jurys des concours et examens professionnels organisés par le centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Indre-et-Loire en 2024

/Réf. : BDK/LM

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Indre-et-Loire,

Vu le Code Général de la Fonction publique, Livre III, Titre II et notamment les articles L325-17 à L325-20,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière,

Considérant qu'il convient de mettre à jour la liste des personnes susceptibles de siéger dans les jurys de concours et examens professionnels des catégories A, B et C de la fonction publique territoriale pour l'année 2024,

ARRETE,

Article 1er : La liste des personnes pouvant être choisies comme membres des jurys des concours et examens professionnels organisés pour le recrutement d'agents de la fonction publique territoriale dans le ressort du département d'Indre-et-Loire pour l'année 2024 est établie comme suit :

GENRE	NOM	PRENOM	FONCTION
Monsieur	ABRY	Marc	Professeur Enseignement Artistique - Trombone
Monsieur	ALLAMELOU	Fabrice	Conseiller municipal
Monsieur	ANDRIEU	Jean-Marc	Directeur honoraire de conservatoire-Représentant Ministère de la Culture
Monsieur	ARNAUD	Dominique	Conseiller municipal
Monsieur	AUGER	Stéphane	Directeur déchets et propreté
Madame	BABIN	Valérie	Responsable Pôle nettoyage bâtiment
Monsieur	BARRE	Ludovic	Directeur des sports

GENRE	NOM	PRENOM	FONCTION
Madame	BECHON	Annie	Maire Adjoint
Monsieur	BECHY	Stéphane	Directeur de conservatoire
Monsieur	BENAIN	Sylvain	Responsable du service Ecoles - Direction Education et Alimentation
Madame	BONORA	Lydia	Retraitée FPT– Représentante du CNFPT
Monsieur	BOULLAULT	Vincent	Assistant Enseignement Artistique - Trombone
Monsieur	BOURDERON	Loïc	Responsables des espaces verts
Madame	BOUTET	Isabelle	Responsable communication
Monsieur	BUCHER	Nicolas	Directeur de centre de musique Baroque-Représentant Ministère de la Culture
Monsieur	CALDARELLA	Jonathan	Responsable parc auto
Monsieur	CHANDELLIER	Jean-François	Conseiller municipal (musicien)
Madame	CZAPEK-THINSELIN	Martine	1 ^{ère} adjointe
Monsieur	COURANT	Emmanuel	Responsable de la gestion des activités sportives
Madame	CUVIER	Catherine	DRH Adjointe
Monsieur	DAVAUT	Thierry	Conseiller municipal
Madame	DERUYVER-AVERLAND	Cécile	Maire
Madame	DOUMAS	Patricia	DGS
Madame	DRAPEAU	Eloïse	Adjointe au Maire
Monsieur	FAURÉ	Frédéric	Directeur de conservatoire- représentant CNFPT
Madame	GASS	Sabine	Représentante CAP A -CDG37
Monsieur	GILLOT	Michel	Président CDG37
Madame	GINER	Sylvie	Vice-Présidente CD37
Madame	GIRARD	Isabelle	Adjointe du Directeur -Conservatrice du Patrimoine
Monsieur	GREPILLOUX	David	Maire Adjoint
Madame	GUERTIN	Valérie	Représentante CAP-C- CDG37
Monsieur	GUILBERT	Thierry	Professeur d'Enseignement Artistique - Trombone
Madame	KOSTER	Nadine	DGA du pôle Dynamisation de la Vie Locale
Monsieur	LAVILLATTE	Bruno	Conseiller municipal délégué à l'action culturelle
Monsieur	LEDOUX	Didier	Professeur d'Enseignement Artistique – orgue et clavecin
Monsieur	LEON	Anséric	DGA et Maire Adjoint
Madame	LEPRINCE	Florence	Conseillère municipale
Monsieur	PRADEAU	Flavien	Responsable Régie Eau et Assainissement
Madame	MANENT	Loetitia	SGM
Madame	MARMIN	Françoise	Professeur d'Enseignement Artistique Clavecin
Monsieur	MARTINS	Ludovic	Adjoint du Responsable d'activité assainissement non collectif
Madame	MERON	Marie-Rose	VP SIAEP-Conseillère municipale
Monsieur	MEZIANI	Belkacem	Responsable de la Gestion des Installations Sportives
Madame	MICHON	Claire	Responsable formations DE et Master International Relations Coordination – Coordinatrice Musique Ancienne
Monsieur	MILLET	Christophe	Directeur d'établissement d'enseignement artistique
Monsieur	PENOT	Patrick	1 ^{er} Adjoint au Maire
Monsieur	PORHEL	Jean-Luc	Conservateur en Chef des Archives Municipales de TOURS
Monsieur	RACHET	Xavier	Professeur Enseignement Artistique -Trombone
Madame	REYNAUD	Catherine	Retraité de l'éducation nationale
Monsieur	RICHARD	Jean-Nicolas	Directeur de conservatoire- violoncelliste
Monsieur	ROUAUD	Damien	Adjoint au Maire

REÇU EN PREFECTURE

le 05/01/2024

Application agréée E.legalite.com

99_AR-037-283700128-20240105-24_02-AR

GENRE	NOM	PRENOM	FONCTION
Monsieur	ROUAULT	Rodolphe	Directeur Générale des services
Monsieur	SABY	Dominique	Directeur de Conservatoire retraité
Monsieur	SAINT-LAURENT	Claire	DGA Environnement
Madame	SAPET	Annie	Directrice Général des Services
Madame	SEVAULT	Mélanie	Responsable de Halte-garderie
Madame	STEFANINI-PEIGNE	Dominique	Directrice du territoire Tours Nord Loire
Madame	TESSIER	Sabine	Maire Adjoint
Madame	THIBAULT	Sylviane	Rédacteur principal 1 ^{ère} classe
Monsieur	TRAVERS-LAMO	Alexandre	Directeur Territoires et Proximité
Monsieur	TRINQUIER	Jérôme	DGS
Monsieur	VENEL	Mathieu	Coordinateur du Pôle Ressources et Moyens Généraux - Directeur de la Citoyenneté et de la Commande Publique
Monsieur	YSABELLE	Stéphane	Responsable du service propreté urbaine et fourrière animale

Article 2 : Cette liste pourra être mise à jour en tant que de besoin au cours de l'année 2024, par le Président du Centre de Gestion d'Indre et Loire.

Article 3 : Monsieur le Directeur Général du Centre de Gestion d'Indre-et- Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet d'Indre-et-Loire et publié sur le site internet du Centre de Gestion d'Indre et Loire.

Article 4 : Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Indre-et-Loire :

-certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
-informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois, à compter de sa réception par le représentant de l'État et sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr

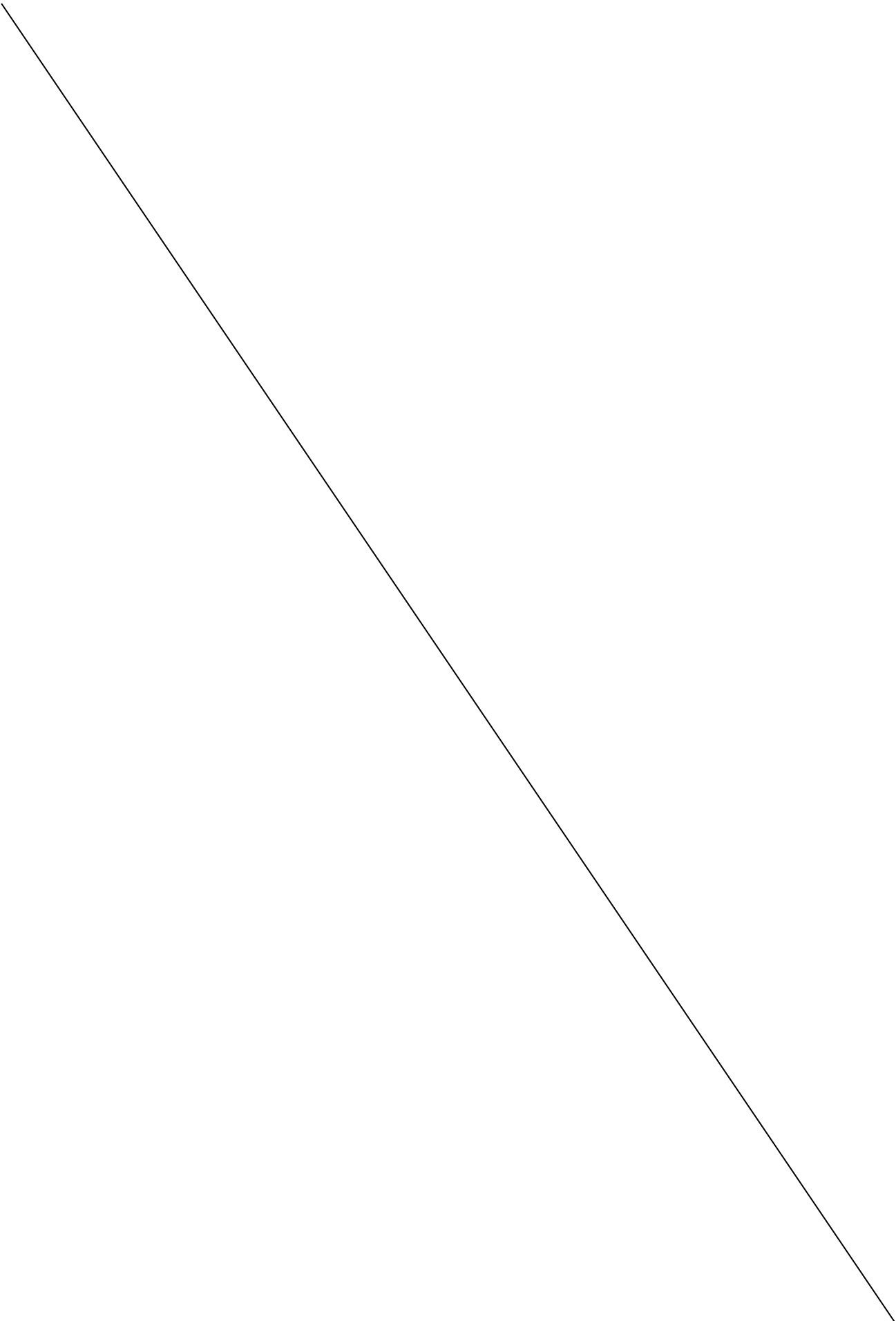
Fait à TOURS, le 5 janvier 2024

Le Président du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire

Michel GILLOT

Acte transmis en Préfecture le :	05/01/2024
Acte reçu en Préfecture le :	05/01/2024
Acte publié électroniquement le :	05/01/2024
ACTE EXECUTOIRE	

REÇU EN PREFECTURE
le 05/01/2024
Application agréée E-legalite.com



REÇU EN PREFECTURE
le 05/01/2024
Application agréée E-legalite.com